

Quelle aide apporte-t-il?

Le chien d'assistance vient pallier les difficultés motrices de la personne. Il permet donc à son maître d'être plus autonome en remplissant de façon sécuritaire trois fonctions essentielles.

LA PRÉHENSION

La prise d'objets
L'ouverture des portes

L'aide pour se vêtir ou se dévêtir

L'APPUI

Le transfert de position (du fauteuil au lit, par exemple)

LA TRACTION

Le déplacement en fauteuil roulant

Le chien d'assistance permet également de surmonter quelques défis quotidiens.

La réduction du stress et de l'anxiété

L'amélioration du sommeil

La réduction de comportements indésirables (crises, manies, etc.)

L'amélioration des interactions sociales

L'amélioration des déplacements en public

L'amélioration du langage et de la socialisation

La réduction des malaises somatiques (palpitations, nausées, etc.)

La réduction des défenses sensorielles (réactions excessives à des stimuli sensoriels)

Comment créer un environnement favorable au chien d'assistance?

- Permettre au chien, accompagné de son propriétaire, de faire le tour de l'établissement avant la rentrée universitaire, afin qu'il puisse s'habituer à son nouvel environnement.

En classe :

- Conserver un climat de classe calme.
- Permettre au chien et à son propriétaire de s'asseoir près de la porte.
- Prévoir un espace suffisant en classe pour le chien et son propriétaire.
- Au besoin, permettre au propriétaire du chien de partager ces informations avec toutes les personnes de la classe.

Renseignements

SERVICE AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP (SESH)

Gatineau | Pavillon Lucien-Brault

819 773-1685
ou sans frais au 1 800 567-1283, poste 1685
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

Saint-Jérôme | Campus de Saint-Jérôme

450 553-4859
ou sans frais au 1 800 567-1283, poste 4017
Lundi et mardi de 8 h 30 à 16 h 30
Mercredi de 10 h à 16 h 30
Jeudi et vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

uqo.ca/handicap

Références
mira.ca | cdpdj.qc.ca
cnib.ca | chiens-guides.com

UQO

Le chien d'assistance en contexte universitaire

Guide d'information concernant les chiens d'assistance et leur propriétaire



La plupart des gens qui rencontrent un chien d'assistance et son propriétaire n'ont pas conscience des diverses conséquences que peuvent entraîner des agissements inadéquats. Certaines actions peuvent conduire à des situations dangereuses pour le propriétaire, le chien ou les gens qui les entourent. Ce guide permet d'en connaître davantage sur les chiens d'assistance et leur propriétaire dans le but de mieux agir en leur présence.

Un chien d'assistance, pour qui?

Pour toute personne ayant des limitations ou des incapacités de divers ordres.

PERSONNE HANDICAPÉE PHYSIQUEMENT

- Personne à mobilité réduite.
- Personne ayant une déficience motrice ou organique.
- Personne atteinte d'une maladie neuromusculaire : paralysie, sclérose en plaques, etc.

PERSONNE AVEC UN TROUBLE NEUROLOGIQUE

- TSA (trouble du spectre de l'autisme), épilepsie, etc.

PERSONNE AYANT UNE MALADIE MENTALE

- Anxiété, syndrome du stress post-traumatique, etc.

Comment le reconnaît-on?

Le chien d'assistance est toujours identifié au nom de l'organisme qui l'a formé (foulard, harnais, etc.).

Si vous doutez de l'existence de l'organisme identifié, contactez l'orthopédagogue du SESH. Toutefois, sachez que, selon la loi, le chien d'assistance dûment reconnu est admis dans les lieux publics en tout temps. En aucun cas, l'accès ne peut être interdit à l'étudiant et à son chien.

Quelles sont les règles à suivre en présence d'un chien d'assistance?

- 1 **Ne pas distraire** le chien d'assistance, car il est au travail (ne pas lui parler, ne pas le flatter, etc.).

CONSÉQUENCE

L'animal risque d'avoir une perte de concentration pouvant nuire au propriétaire et même causer un accident.

- 2 **Ne jamais offrir de la nourriture** à un chien d'assistance.

CONSÉQUENCE

Le chien peut développer des problèmes de santé ou avoir des comportements indésirables si sa routine des repas est perturbée.

- 3 **Ne pas interpeller** un chien d'assistance par son nom.

CONSÉQUENCE

Le chien peut devenir confus quant à l'identité de son maître.

- 4 Si cela est possible, **circuler à une distance raisonnable** du chien d'assistance.

CONSÉQUENCE

Le chien peut être distrait et devenir moins efficace dans ses fonctions.

- 5 **Ne jamais corriger** un chien d'assistance. Il faut plutôt informer le propriétaire du comportement dérangeant.

CONSÉQUENCE

Un chien n'a qu'un maître. Si sa routine est perturbée, il risque d'être moins obéissant.

- 6 **Ne pas déranger le propriétaire lorsqu'il corrige son chien**, même si la technique semble étrange. Le propriétaire est formé pour appliquer les bonnes techniques de correction.

CONSÉQUENCE

L'objectif de la correction peut échouer et les mauvais comportements du chien peuvent être dangereux pour le propriétaire.

- 7 Ne pas hésiter à **demander à la personne si elle a besoin d'aide** même si elle possède un chien d'assistance. Si elle accepte votre aide, elle vous guidera dans la façon de l'aider.

CONSÉQUENCE

La vie de la personne peut être grandement améliorée grâce à l'aide des gens qui l'entourent.

- 8 Ne pas hésiter à **poser des questions** au propriétaire du chien. Il est le mieux placé pour vous informer.